

AVIS PUBLIC

Projet de règlement concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux

Municipalité de: <u>Sainte-Sophie</u>
MRC de: <u>La Rivière-du-Nord</u>

À l'ensemble des électrices et des électeurs de la municipalité de
Sainte-Sophie

Municipalité

AVIS est, par la présente, donné par Matthieu Ledoux, CPA, directeur général et greffier-trésorier,
Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)

qu'à la séance du 5^e jour de mars 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé «PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN 6 DISTRICTS ÉLECTORAUX».

Ce projet de règlement divise le territoire de la municipalité en 6 districts électoraux et délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électrices et d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socioéconomique. Chaque district est représenté par une conseillère municipale ou un conseiller municipal.

AVIS est aussi donné que le projet de règlement est disponible, à des fins de consultation, à mon bureau, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

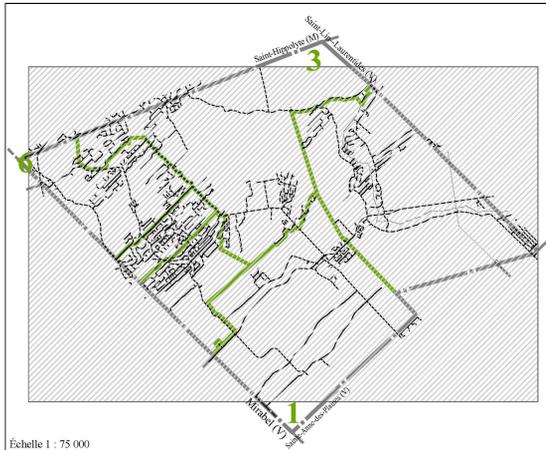
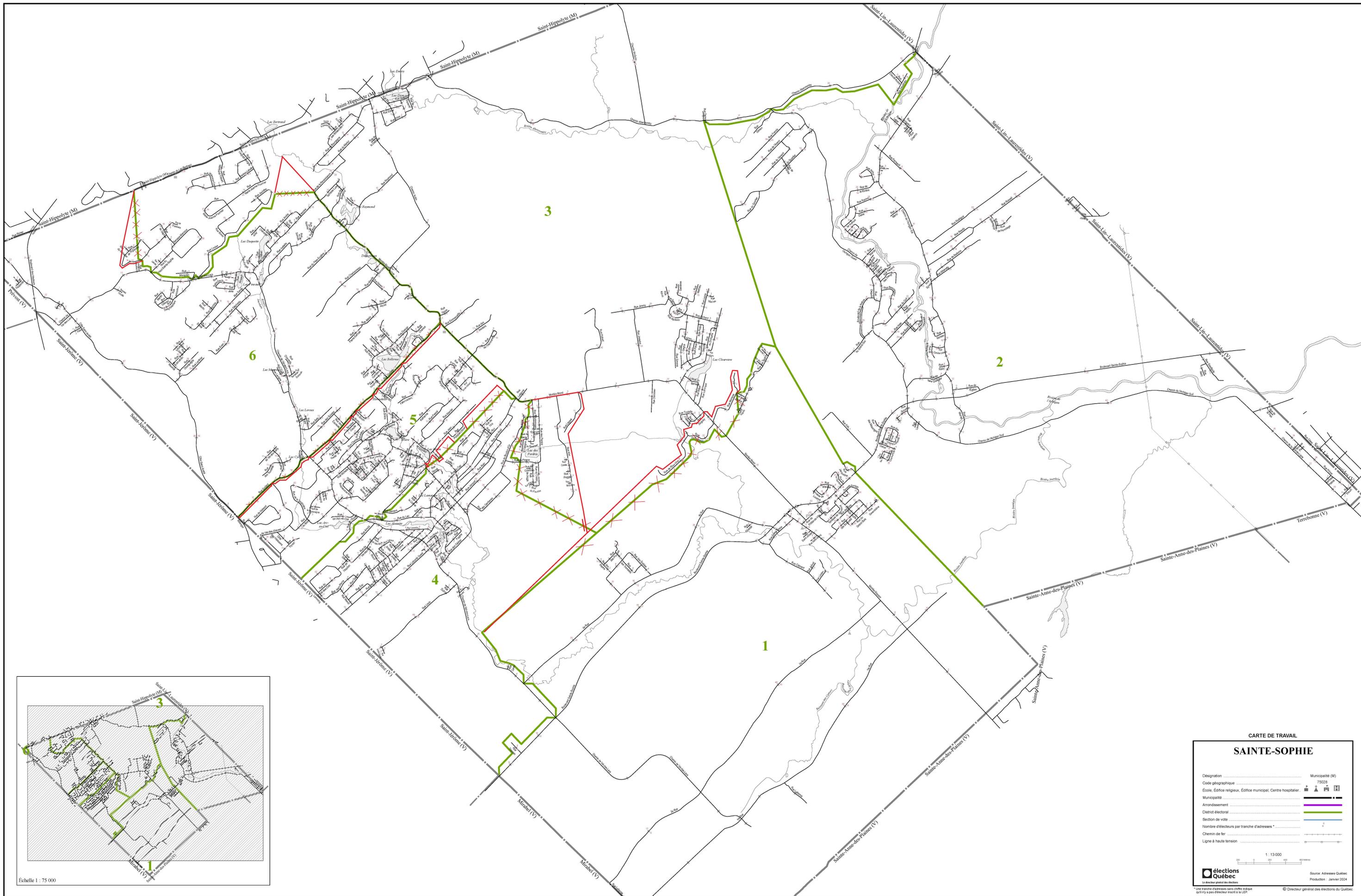
AVIS est également donné que tout électeur ou toute électrice, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), peut, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée à :

<u>Matthieu</u> Prénom	<u>Ledoux</u> Nom
<u>Directeur général et greffier-trésorier</u> Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)	
<u>2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie</u> Adresse de l'hôtel de ville	<u>J5J 1A1</u> Code postal

AVIS est de plus donné, conformément à l'article 18 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), que le conseil municipal tient une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à 100.

Donné à Sainte-Sophie le 2024-03-06
Municipalité Année Mois Jour


Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)

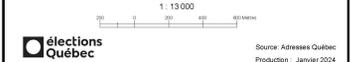


Échelle 1 : 75 000

CARTE DE TRAVAIL

SAINTE-SOPHIE

Designation	Municipalité (M)
Code géographique	75028
École, Édifice religieux, Édifice municipal, Centre hospitalier	
Municipalité	
Arrondissement	
District électoral	
Section de vote	
Nombre d'électeurs par tranche d'adresses *	2
Chemin de fer	
Ligne à haute tension	



élections Québec
 Le directeur général des élections
 Source: Adresses Québec
 Production: Janvier 2024
 * Une tranche d'adresses sans chiffre indique qu'il n'y a pas d'électeur inscrit à la LEF.
 © Directeur général des élections du Québec